Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 30 septembre 2009
N° CERTA-2009-AVI-412

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans IBM DB2

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-412
Titre	Vulnérabilités dans IBM DB2
Date de la première version	30 septembre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Contournement de la politique de sécurité ;
- atteinte à l'intégrité des données ;
- atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

IBM DB2 versions 8 et 9.

3 Résumé

Plusieurs vulnérabilités présentes dans *IBM DB2* permettent à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité et de porter atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données.

4 Description

Plusieurs vulnérabilités sont présentes dans *IBM DB2* :

- quand l'authentification utilise LDAP, des connexions non autorisées sont possibles ;

- la perte des privilèges pour modifier une table n'est pas répercutée convenablement ;
- une erreur non précisée permet à un utilisateur malveillant d'insérer, de modifier ou de supprimer sans droits des enregistrements ;
- une erreur non précisée permet à un utilisateur malveillant d'utiliser sans droits la commande `SET USER AUTHORIZATION TO` et ainsi d'acquérir les privilèges d'un autre utilisateur.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM swg21386689 du 28 septembre 2009 :
  http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21386689
- Bulletin de sécurité IBM swg21403619 du 28 septembre 2009 :
  http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21403619

Gestion détaillée du document

30 septembre 2009 version initiale.